

REPUBLICQUE TOGOLAISE



Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

3 octobre 2024

3^È SESSION EXTRAORDINAIRE DU PARLEMENT DE LA CEDEAO:

DES FEMMES PARLEMENTAIRES DEBATTENT DE L'INCLUSION FINANCIÈRE

Lomé, 3 oct. (ATOP) - L'association des femmes parlementaires (ECOFEPA) de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) a tenu, le mercredi 2 octobre à Lomé, un forum économique sur l'inclusion financière.



Des participants



La ministre Zinsou-Klassou (milieu) ouvrant les travaux

L'ouverture des travaux a été co-présidée par la ministre de l'Action sociale, de la Solidarité et de la Promotion de la femme, Mme Zinsou-Klassou Akossiwa et la présidente du parlement de la CEDEAO, Mme Memounatou Ibrahima.

La rencontre s'est tenue en marge des travaux de la 3^È session extraordinaire du Parlement de la CEDEAO qui se tient du 24 septembre au 04 octobre à Lomé.

Le forum économique de ECOFEPA a pour thème : « Inclusion financière et autonomisation économique des femmes dans la sous-région de la CEDEAO », et pour sous-thème, « S'inspirer du passé pour construire le futur ». Son objectif est de s'assurer que les femmes ont accès aux ressources dont elles ont besoin, qu'il s'agisse d'un compte bancaire, d'un prêt ou d'opportunités d'investissement, afin de leur permettre non seulement de libérer leurs potentiels, mais aussi de prendre des décisions avisées.

Les activités ont porté sur des communications, notamment « Instaurer la confiance en partageant des récits authentiques et pertinents qui montrent la vulnérabilité, en partageant des interventions commerciales personnelles, en montrant comment les opportunités financières ont eu un impact positif sur les femmes pour inciter les délégués vers la libération » ; « Point sur le groupe de travail mondial visant à autonomiser un million de femmes dans le secteur du commerce par des chefs d'entreprise internationaux Washington DC. Leçons à tirer pour les délégués sur les possibilités de devenir bénéficiaires de l'initiative » ; « Favoriser l'inclusion financière des femmes pour une meilleure autonomisation du Togo » et « Le point sur le financement des startups innovantes et des petites et moyennes entreprises ».



La présidente de l'ECOFEPA

inégalités, et des discriminations. Grâce à ce fonds, de profonds changements visibles s'opèrent dans les vies des personnes touchées ; les bénéficiaires ont une vie plus digne et plus décente », a dit la ministre. Elle a souligné que les femmes ont désormais la possibilité d'entreprendre, et de confirmer l'engagement du gouvernement à faire de l'inclusion financière un secteur prioritaire.

La ministre Zinsou-Klassou a relevé que face aux difficultés que traversent les couches vulnérables vis à vis des systèmes financiers classiques, le gouvernement togolais a introduit le mécanisme d'inclusion financière des personnes vulnérables, dans sa politique de développement socio-économique. « Dans ce processus, un accent particulier est mis sur le Fonds national de la finance inclusive (FNFI) institué depuis 2013, comme un véritable vecteur de réduction de la pauvreté, des

La présidente de l'ECOFEPA, Mme Veronica Kadie Sesay a souligné que cette rencontre va permettre de discuter des défis auxquels les femmes sont confrontées. Il est évident, poursuit-elle, que lorsque les femmes sont criminalisées, cela se reflète sur la société. « L'événement de ce jour est spécial. Il rassemble les amazones qui sont disposées à partager leur histoire. Elle nous dit comment est-ce que les opportunités financières et les initiatives européennes ont permis de transformer la vie », a souligné la présidente de ECOFEPA.

La présidente Mme Ibrahima a mentionné la responsabilité collective qui est de veiller à ce que l'inclusion financière des femmes ne se limite pas à l'accès aux services financiers, mais devienne un droit humain fondamental et le pilier de l'égalité économique. « Nous devons garder à l'esprit que le chemin vers l'inclusion financière et l'autonomisation économique est un processus de longue haleine. Il nous faut remettre en question les mécanismes obsolètes, plaider en faveur de politiques équitables et créer des opportunités innovantes qui permettent aux femmes de s'épanouir », a précisé la présidente du parlement de la CEDEAO.

ATOP/SED/KYA

ECHOS DE LA CAPITALE

LES AUTORITES ALERTENT LA POPULATION SUR LA CIRCULATION D'UN RIZ AVARIE



Riz avarié (Photo internet)

Lomé, 3 oct. (ATOP) - Les autorités togolaises ont mis en garde, le mercredi 2 octobre, la population contre la consommation d'un riz avarié en circulation, récupéré illégalement dans une décharge située à Agoè Ahonkpoè, dans la commune d'Agoè-Nyivé 2.

Selon un communiqué conjoint des ministères de la Santé, du Commerce et de la Sécurité, une grande quantité de ce riz altéré a été déversée dans la nuit du 29 au 30 septembre dans cette décharge lors

d'une opération de destruction de produits mal planifiés.

Ce riz endommagé, a été récupéré par des habitants, selon les rapports des services compétents et les informations relayées. Cette situation suscite une réelle préoccupation au sein des ministères concernés. Ils alertent sur les risques graves encourus pour la santé humaine en consommant ce riz avarié. « La consommation de ce produit expose à de graves toxi-infections alimentaires, se traduisant par des symptômes tels que les diarrhées, les vomissements, les douleurs abdominales et autres troubles de santé », ont-ils prévenu.

Signé par les ministres Rose Kayi Mivedor du Commerce, Calixte Batossie Madjoulba de la Sécurité, et le Professeur Tchou Darre de la Santé, le communiqué rappelle l'interdiction formelle de mise en circulation de ce riz impropre à la consommation sur les marchés. Les autorités avertissent les personnes impliquées dans la distribution ou la vente de ces produits avariés des sanctions encourues.

Face à cette situation, le gouvernement a renforcé les contrôles sur les marchés et les autres sites de vente. Il a également lancé une enquête pour élucider cet incident, afin d'identifier les responsables. Les autorités exhortent aussi la population à signaler toute tentative de commercialisation de ce riz.

ATOP/MEK/AJA

MISE EN PLACE DES COMITES TECHNIQUES DE NORMALISATION : **LES PARTIES PRENANTES DANS LE DOMAINE DE L'AGROALIMENTAIRE EN ATELIER A LOME**

Lomé, 3 oct. (ATOP) – Les parties prenantes ont démarré un atelier de mise en place des comités techniques de normalisation dans le domaine agroalimentaire le mardi 2 octobre à Lomé.

Cet atelier est organisé par l'Agence togolaise de normalisation (ATN). Il a regroupé toutes les parties prenantes impliquées dans cette dynamique notamment les ministères techniques, les organisations professionnelles, le secteur privé, les laboratoires techniques, les universités et instituts de recherche ainsi que les associations de consommateurs et organisations non gouvernementales.

La rencontre vise à familiariser les participants avec les principes de la normalisation ; présenter la procédure d'élaboration des normes ; mettre en place les différents comités techniques avec les bureaux respectifs. Il s'agit aussi de présenter les besoins en norme recueillis selon les filières prioritaires ; de partager la liste des normes prioritaires à élaborer selon les filières et de définir les prochaines étapes.



Le président Botré (milieu) s'adressant ...



...aux participants

Durant deux jours, les activités seront consacrées, entre autres, à la présentation de l'agenda et son adoption, la mise en place des comités techniques et sous-comités techniques et la mise en place du bureau.

Le président de la Haute autorité de la qualité et de l'environnement (HAUQE), Laré Azouma Botré a signifié que le Togo, à travers l'Agence togolaise de normalisation (ATN) a internalisé un ensemble de normes régionales et internationales. Il a ajouté que le pays n'a pas encore élaboré des normes spécifiquement nationales en dépit des besoins dans certains domaines dont l'agroalimentaire. Afin de combler ce gap, dit-il, la HAUQE à travers l'ATN a bénéficié de l'appui du programme pour la résilience du système alimentaire en Afrique de l'ouest (FSRP-Togo), financé par la Banque mondiale qui a mis à la disposition du Togo un consultant international pour l'accompagner dans l'élaboration des normes nationales du domaine agroalimentaire. C'est dans ce contexte, explique-t-il, que sera mise en place des nouveaux comités techniques dans le domaine agroalimentaire. ATOP/GMM/KYA

NOUVELLES DES PREFECTURES

KOZAH/ MODERNISATION DES SERVICES D'ETAT CIVIL : **UNE TOURNEE NATIONALE DE RENFORCEMENT DES ACTEURS DEMARREE A KARA**

Kara, 3 oct. (ATOP) – Le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Chefferie coutumière, Col. Awaté Hodabalo a lancé les activités d'une tournée nationale de renforcement des capacités des acteurs de la chaîne d'enregistrement des naissances le mercredi 2 octobre à Kara.

La tournée bénéficie de l'appui technique et financier de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), à travers son projet "Etat-civil". Elle se veut un cadre de recyclage, d'appropriation et de réflexion entre les acteurs afin de permettre à chacun d'être au même niveau d'informations et d'éviter les erreurs souvent observées dans l'établissement des actes de naissance.

La première étape de tournée a mobilisé les maires, les préfets, les cadres de l'administration territoriale et les chefs d'états civils centraux des communes de la région Kara. Ils ont été entretenus sur l'importance et l'utilité de l'enregistrement systématique naissances, le rôle et la responsabilité des acteurs et les critères de régularité des actes de naissance. Les participants ont été également édifiés sur les techniques de remplissage des registres des naissances et les pièces administratives relatives aux actes d'état-civil.

Le ministre en charge de l'Administration territoriale, Col. Awaté a indiqué que le gouvernement s'est engagé à doter chaque citoyen d'une identité unique, tout en accordant une place de choix à l'inclusion et à la protection sociale de tous les citoyens conformément à l'axe 1 de la feuille de route gouvernementale 2020-2025. « Soucieux du plein épanouissement des laborieuses populations, le chef de l'Etat a rendu gratuit l'enregistrement et la délivrance des actes de naissances depuis janvier 2022 », a rappelé le ministre. La formation est une réponse à l'une des recommandations du rapport d'étude d'impact de cette gratuité. Il a convié tous les acteurs à se rendre disponibles pour accompagner davantage le gouvernement en vue de la réussite du processus de la modernisation en cours au Togo.

La représentante de l'OIF pour l'Afrique de l'Ouest avec résidence au Togo, Mme Tran Thi Hoang Mai, a réitéré la disponibilité de son institution à accompagner le gouvernement dans le processus de modernisation du système l'Etat-civil et surtout l'enregistrement systématique des naissances.

La tournée nationale qui s'étend aux autres régions du pays, prendra fin le 20 octobre prochain. ATOP/BH/TAL/GKM



Les participants et les officiels

VO / PROMOTION DE L'ALPHABETISATION :

DES ACTEURS EN ATELIER DE REVUE ANNUELLE DES ACTIVITES A VOGAN

Vogan, 3 oct. (ATOP) – Un atelier de revue annuelle des activités du projet « Autonomisation de la femme par l'alphabétisation (AFA WETRIVI) » s'est tenu le mercredi 2 octobre à Vogan, dans la commune Vo 1.

Organisé par l'Ong "La Colombe", l'atelier a regroupé des alphabétiseurs, des catalyseurs, des membres des comités d'alphabétisation, des chefs projet, des superviseurs, des formateurs, des autorités régionales et préfectorales du ministère de l'Action sociale, de la solidarité et de la promotion de la femme. Le projet est financé par l'association Lancome et Care France en partenariat avec Care Bénin/Togo et est exécuté dans la préfecture de Vo. L'objectif est de faire le bilan des activités menées sur une période de deux ans (août 2023 à juillet 2024) sur les quatre ans que le projet va durer.



Des participants à l'atelier de revue annuelle

Le bilan indique que le projet a connu un taux de réalisation de 53,03% et un taux de réussite de 94%, 486 femmes et 114 hommes sont touchés, 205 groupements de soutien solidaire "Fafa Wa" sont mis en place. Six centres d'alphabétisation sont créés et six autres sont améliorés, 205 catalyseurs sont formés dans les centres d'alphabétisation, des mentors et catalyseurs ont commencé à mener des dialogues réflexifs pour conscientiser les communautés sur des pratiques et croyances qui empêchent le développement local. Les 205 groupements composés de 2.545 femmes ont épargné 26.124.920 Fcfa. Le montant de la caisse de solidarité cumulé est de 2.423.250 Fcfa.



M. Dweggah lors de sa présentation du bilan des activités



Vue partielle des participants lors des présentations

Le directeur pays de Care Bénin/Togo, Guillaume Aguetant a invité les acteurs à continuer par motiver les femmes et les filles pour la réussite du projet. Il a sollicité l'assistance des autorités locales, traditionnelles, religieuses pour que les femmes continuent dans ses actions d'alphabétisation et de développement économique.

Le secrétaire général de la préfecture de Vo, Akakpo Ahomadégbé Parfait, le directeur préfectoral de l'Action sociale, Sangue-Douti Moikisso et la gestionnaire du projet, Worou llétou ont pris part à la rencontre. ATOP/AKS/GKM

HAHO 2 :

LES ACTEURS ECHANGENT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025 A ASRAMA



Les participants

à recueillir les propositions pour l'orientation budgétaire 2025 afin de mieux répondre aux préoccupations des administrés

Les participants répartis en groupes thématiques ont examiné les enjeux de l'environnement et l'aménagement du territoire ; les eaux et assainissements de la commune, la gestion financière et les problèmes d'électrification, d'éducation des jeunes, la santé communautaire et de reconstruction des marchés. Les échanges ont permis

Notsè, 3 oct. (ATOP) – Les élus locaux, les acteurs de développement communautaire et les personnes ressources de la commune Haho 2 ont échangé sur les orientations budgétaires de l'exercice 2025 au cours d'une session extraordinaire, le mercredi 2 octobre à Asrama.

La rencontre est une initiative de la mairie Haho 2. Elle vise à impliquer davantage les populations dans la gestion participative des affaires de la commune et

d'apprécier les efforts consentis par les autorités locales dans les secteurs de l'éducation, la santé, la protection de l'environnement, le contrôle et la sécurité des personnes et des biens dans la commune.

Le maire de la commune Haho-2, Ayidoté Sossou a déclaré que les défis restent énormes en matière d'adduction d'eau potable, d'électrification de la commune, de santé communautaire et du bien-être de la population. « Nos besoins auront une bonne réponse si nous faisons une bonne mobilisation des recettes. Nous souhaitons un grand civisme fiscal pour les contribuables. », a-t-il dit.

Des représentants des autorités locales, des chefs traditionnels des communes et des personnes ressources du trésor public ont pris part à la rencontre.
ATOP/YM/BV

DOUFELGOU/MIEUX UTILISER LES MATERIELS ET EQUIPEMENTS :
DES MEMBRES DES COOPERATIVES AGRICOLES
SE FORMENT A BAGA



Les participants

Niamtougou, 3 oct. (ATOP) – Une session de formation pour une meilleure utilisation et maintenance des matériels et équipements agricoles regroupe du 2 au 4 octobre, à Baga, dans la commune Doufelgou 1, les membres des coopératives agricoles des préfectures d'Akébou, Kéran, Wawa, Kpélé, Kloto, Dankpen et Amou.

La session est à l'actif du ministère de l'action sociale, de la solidarité et de la promotion de la femme et concerne 42 membres hommes et femmes. Elle entre

dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre du "Projet d'autonomisation des femmes rurales au Togo" (PAFeRT), une contribution à la sécurité alimentaire, à la croissance économique nationale, à l'épanouissement des Togolais, à l'autonomisation de la femme en général et surtout celle des femmes du milieu rural.

L'objectif de la formation est d'améliorer la productivité des coopératives et le pouvoir économique des femmes membres desdites coopératives. Il est question de répertorier et d'analyser le matériel et équipements essentiels à l'usage des coopératives, d'échanger sur les conditions et techniques d'utilisation optimale et efficiente des matériels et équipements agricoles.

Les participants seront renforcés à travers les exposés sur les types de matériels et équipements, les techniques d'entretien des matériels et équipements, ainsi que sur la typologie des sols.

Le coordinateur du projet PAFeRT, Adika Yawo a indiqué que former des membres des coopératives à l'utilisation et à l'entretien des équipements déjà mis à leur possession, c'est assurer la durabilité de ces outils ; promouvoir les pratiques agricoles durables qui respectent l'environnement tout en augmentant la productivité et stimuler la création

d'emplois dans le secteur agricole et les services annexes tels que la maintenance des machines.



L'assistance attentive aux mots...



...de M. Atoukoussi (au milieu)

Le directeur régional de l'action sociale Kara, Atoukoussi Wédé, a félicité les coopératives agricoles pour le travail qu'elles effectuent pour alimenter la nation togolaise. Il a invité les participants à s'approprier les travaux pour entretenir efficacement le matériel agricole, valoriser davantage l'agriculture et l'autonomisation des femmes togolaises. Les participants, ont salué les efforts du gouvernement pour un développement durable et l'automatisation des femmes et ont promis de faire tache d'huile des acquis de cette formation. ATOP/SG/TAL/GKM

EST-MONO/SANTE :

QUATRE FORMATIONS SANITAIRES DE L'EST-MONO DOTES DE MATERIEL MEDICAL

Elavagnon, 3 oct. (ATOP) - Quatre formations sanitaires de l'Est-Mono (la polyclinique d'Elavagnon, l'hôpital de l'Ordre de Malte d'Elavagnon, les CMS de Nyamassila et de Morétan) ont bénéficié du matériel médical le mardi 1^{er} octobre dans la localité.



L'ambulance présentée au populations



Le préfet Biténiwé qui démarre l'ambulance

Le don est composé de 85 lits d'hospitalisation mécaniques, 03 lits d'accouchements modernes, 04 lits d'hospitalisations électroniques, un appareil radiodiagnostic mobile numérisé, et une ambulance médicale.

La polyclinique d'Elavagnon a reçu une ambulance médicale, 10 lits d'hospitalisation mécanique et une table d'accouchement moderne. L'hôpital de l'Ordre de Malte a reçu un appareil de radiodiagnostic mobile numérisé avec un système embarqué de visualisation, un lit d'accouchement moderne, 40 lits d'hospitalisation mécaniques avec matelas, 02 lits d'hospitalisations électroniques avec matelas. Le CMS de Nyamassila a bénéficié de 10 lits d'hospitalisation mécaniques avec matelas. Le CMS de Morétan a reçu

25 lits d'hospitalisation mécanique avec matelas, 02 lits d'hospitalisation électronique avec matelas et une table d'accouchement moderne.

Ces équipements ont été offerts par le gouvernement, grâce à l'appui financier de la Banque mondiale à travers la mise en œuvre du projet de renforcement de l'État dans la préparation des Systèmes de riposte d'urgence (REPSRU) et le Projet de service de santé essentiels de qualité pour une couverture sanitaire universelle (SSEQCU).

Le préfet de l'Est-Mono, Col Biténiwé Kuma après avoir mis en exergue la santé comme un état primordial, a salué l'action du chef de l'État Faure Gnassingbé, qui offre ce matériel médical aux populations. Il a conseillé les utilisateurs d'en faire bon usage, afin que les efforts du gouvernement ne soient pas vains.

Le directeur de l'hôpital de l'Ordre de Malte d'Elavagnon Eric Mauger et le directeur préfectoral de la santé de l'Est-Mono, Dr Howoutsé Yao Simon ont exprimé leur reconnaissance au chef de l'État, pour son soutien multiforme aux centres de santé en ressources humaines qu'en infrastructures. Pour eux, ces beaux outils serviront à une meilleure prise en charge des malades et améliorer le plateau technique. Ils ont promis d'entretenir de façon rigoureuse et méticuleuse ces matériels au profit des populations.

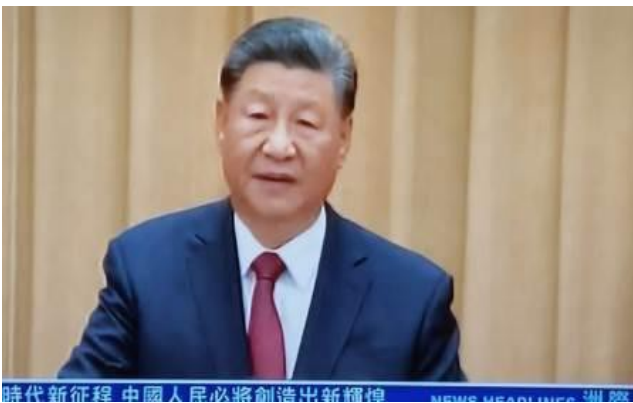
Le maire de la commune Est-Mono 3, Mme Kodjo Bakpé Djifa a exprimé sa gratitude au chef de l'État Faure Gnassingbé pour ces efforts dans le renforcement du système de santé des populations. Elle a demandé au personnel de santé de surveiller ce matériel pour son bon usage.

ATOP/VA/KYA

NOUVELLES DE L'ETRANGER

CHINE / FÊTE NATIONALE DE LA CHINE :

XI JINPING APPELLE À LA "RÉUNIFICATION" AVEC TAÏWAN



Le président XI JINPING livrant son message

cadre de la célébration de la fête nationale du 1er octobre, le président Xi Jinping a souligné que : « *Parvenir à la réunification complète de la patrie est l'aspiration commune du peuple chinois. C'est une tendance irréversible, une question de justice, et cela est conforme à la volonté populaire. Personne ne pourra arrêter la marche de l'histoire !* »

La République populaire de Chine a été fondée le 1er octobre 1949 par le dirigeant chinois de l'époque, Mao Tsé-toung, suite à la victoire de l'armée communiste après deux décennies d'une longue et meurtrière guerre civile.

Beijing, 3 oct. (ATOP) - Le président Xi Jinping appelle à la réunification de la Chine avec Taïwan, (île qu'elle revendique), à la veille de la célébration des 75 ans de la naissance de la république populaire de Chine.

Férié, ce jour est célébrée le 1er octobre de chaque année pour commémorer la fondation, **en 1949**, de la République Populaire de Chine.

Devant des milliers de personnes réunies à Pékin pour un banquet dans le

Cette guerre les opposait aux forces rivales de la "République de Chine", qui se sont réfugiées avec de nombreux civils à Taïwan, une des seules parties du territoire national alors non conquises par les communistes. « *Taïwan est un territoire sacré pour la Chine. Les gens de chaque côté du détroit de Taïwan ont des liens de sang, et ces liens familiaux seront toujours plus forts que les autres* », a souligné Xi Jinping.



Les invités à la rencontre



Autorités et chefs d'Etats présents

Le président Chinois a, par ailleurs, exhorté à "s'opposer avec force aux activités séparatistes de ceux qui militent pour l'indépendance de Taïwan".

Taïwan est un petit État insulaire situé à 180 km à l'est de la Chine, offrant des villes modernes, des temples chinois traditionnels, des stations thermales et une spectaculaire région montagneuse. La République Populaire de Chine contrôle la Chine continentale soit 33 divisions administratives dont 22 provinces, tandis que la République de Chine contrôle l'île de Taïwan et quelques archipels mineurs où elle jouit d'une indépendance administrative, politique, diplomatique et militaire.

ATOP/KAT/AKM/TD

CÔTE D'IVOIRE :

ENVIRON 4,5 MILLIONS DE NOUVEAUX REQUÉRANTS ATTENDUS SUR LA LISTE ÉLECTORALE

ABIDJAN, (Xinhua) -- Environ 4,5 millions de nouveaux requérants sont attendus sur la liste électorale en Côte d'Ivoire après l'opération de révision annoncée du 19 octobre au 10 novembre sur l'ensemble du territoire national en prélude à l'élection présidentielle prévue en octobre 2025.

L'information a été donnée par le président de la Commission électorale indépendante (CEI), Ibrahim Coulibaly-Kuibiart, lors d'une rencontre avec les représentants des partis politiques et de la société civile mercredi à Abidjan.

"Nous attendons pour cette opération environ 4,5 millions de nouveaux requérants", a déclaré M. Coulibaly-Kuibiart estimant à plus de 10 millions de personnes la population électorale en Côte d'Ivoire.

La rencontre a servi de cadre au président de la CEI pour expliquer le processus de la révision de la liste électorale qui comprend plusieurs étapes, à savoir l'enrôlement, le traitement des données, l'affichage ou la publication de la liste provisoire, le contentieux, la publication de la liste définitive avant la production et la distribution des cartes d'électeurs.

La révision de la liste électorale prend en compte l'actualisation des données personnelles des électeurs, l'inscription de nouveaux électeurs et la radiation des personnes décédées, indûment inscrites, qui ont perdu leur qualité d'électeur ou dont la radiation a été ordonnée par le pouvoir judiciaire.

Sur proposition de la CEI, le gouvernement ivoirien a fixé le 5 septembre par décret la période et les modalités de révision de la liste électorale.

L'opération se déroulera sur l'ensemble du territoire national et à l'étranger du 19 octobre au 10 novembre.

C'est la 6e opération de révision de la liste électorale après celles de 2015, 2016, 2018, 2020, 2022 suite à l'établissement de la première liste électorale biométrique en 2010.

L'opération sera conduite par une équipe de trois agents déployée dans chacun des 12.089 centres d'enrôlement en Côte d'Ivoire et dans des ambassades et consulats à l'étranger.

En 2022, l'opération de révision de la liste électorale avait enregistré 531.714 nouveaux électeurs portant à 8.016.796 le nombre d'électeurs contre 7.485.082 en 2020.

XINHUA

LE SÉNÉGAL PROMET D'AMÉLIORER SA GOUVERNANCE FINANCIÈRE

DAKAR, (Xinhua) - Le gouvernement sénégalais a toujours la volonté d'améliorer la gouvernance financière via une communication transparente et responsable en vue de "préserver la confiance des partenaires et du marché", a assuré mercredi à la chaîne publique RTS le ministre des Finances et du Budget, Cheikh Diba.

"Le gouvernement réaffirme sans équivoque sa volonté d'améliorer la gouvernance financière (...) A cet effet, je puis vous assurer qu'une communication transparente et responsable sera engagée pour préserver la confiance des partenaires et du marché", a-t-il dit à l'occasion d'une rencontre avec une délégation de la Banque mondiale.

Lors de celle-ci, les deux parties ont décidé de passer en revue le portefeuille des projets financés par l'institution internationale.

"Cet exercice s'inscrit dans un contexte extrêmement important et décisif pour notre pays. D'une part, nous préparons les prochaines assemblées annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale et, d'autre part, nous sommes en pleine négociation du cadre de partenariat-pays avec la Banque mondiale", a expliqué M. Diba.

"Il est impératif", a-t-il ajouté, "que notre portefeuille de projets soit orienté en fonction de nos actions stratégiques afin de répondre à nos priorités nationales et de garantir une meilleure allocation de nos ressources", a-t-il conclu. XINHUA

NIGERIA :

PLUS DE 100 PERSONNES DISPARUES DANS UN CHAVIREMENT DE BATEAU

Africanews - Plus de 100 personnes, principalement des femmes et des enfants, sont portées disparues après qu'un bateau surchargé les ramenant d'un festival islamique nocturne a chaviré dans le nord-ouest du Nigeria, ont déclaré les autorités mercredi.

Le bateau de fabrication locale, d'une capacité de 100 passagers, transportait environ 300 personnes sur le fleuve Niger lorsqu'il s'est renversé dans le district de **Mokwa**, dans l'État du Niger, dans la nuit de lundi à mardi, selon l'agence de gestion des urgences de l'État du Niger.

De tels désastres sont fréquents au Nigeria, en particulier dans les communautés isolées où l'absence de routes en bon état ne permet pas de trouver d'autres itinéraires. Il s'agit de la quatrième tragédie impliquant plus de 100 passagers dans le nord du **Nigeria** depuis la mi-2023, dont beaucoup n'ont jamais été retrouvés.

Les médias locaux ont rapporté que 11 corps, neuf hommes et deux femmes, ont été repêchés dans la rivière jusqu'à présent.

Selon Abdullahi Baba-Arah, chef des services d'urgence de l'État du Niger, au moins 150 personnes avaient été secourues mercredi matin dans le cadre d'une opération de recherche frénétique menée avec l'aide de plongeurs et de bénévoles locaux.

"Le bateau n'était pas censé transporter plus de 100 personnes, mais il y avait près de 300 personnes à bord. C'est ce qui a provoqué la rupture du bateau", a déclaré Salihu Garba, directeur des secours et de la réhabilitation au sein des services d'urgence de l'État.

Selon les experts, la plupart des catastrophes maritimes survenues au Nigeria ces dernières années mettent de plus en plus en évidence des défaillances réglementaires et sont souvent attribuées à des bateaux surchargés ou mal entretenus. Africanews

----- L'ONU ET L'UNION AFRICAINE RENFORCENT LEUR COOPÉRATION STRATÉGIQUE

Africanews - La coopération entre les Nations Unies et l'Union africaine (UA) se renforce pour faire face aux défis contemporains du continent.

La coopération entre les Nations Unies et l'Union africaine (UA) se renforce pour faire face aux défis contemporains du continent.

Lors d'un briefing au Conseil de sécurité mercredi, Parfait Onanga-Anyanga, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU auprès de l'UA, a souligné l'importance de ce partenariat stratégique. Il a déclaré : *« Le partenariat entre les Nations unies et l'Union africaine puise son dynamisme dans un engagement partagé et durable en faveur du multilatéralisme. »* Cette déclaration met en évidence l'interdépendance croissante entre les deux organisations dans la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique.

Onanga-Anyanga a également noté que plusieurs pays africains continuent de faire face à des défis importants pour atteindre une paix durable, une sécurité et un développement soutenu. La Corne de l'Afrique, par exemple, est confrontée à des conflits déstabilisants alimentés par l'instabilité politique, les différends territoriaux et une situation humanitaire préoccupante. La collaboration entre l'UA, l'IGAD et l'ONU est essentielle pour répondre à ces défis.

Des questions cruciales ont été abordées lors de cette session, notamment la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU. Fatima Kyari Mohammed, Observatrice permanente de l'Union africaine auprès des Nations Unies, a rappelé les attentes de l'Union africaine concernant cette réforme. Elle a affirmé : *« L'Union africaine s'attend à des mesures pratiques, y compris l'ouverture de négociations intergouvernementales sur la base de textes pour donner la priorité à l'Afrique dans la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU. »* Cela souligne la nécessité d'une voix africaine plus forte dans la prise de décisions internationales.

En outre, la question des changements climatiques a été mise en avant comme un enjeu majeur qui impacte la paix et la stabilité sur le continent. Michael Imran Kanu, Représentant permanent de la Sierra Leone auprès des Nations Unies, a insisté sur la nécessité de renforcer la résilience et la prévention.

« Nous devons nous concentrer sur la prévention et le renforcement de la résilience. Cela implique des efforts accrus en faveur du développement durable, ainsi qu'une action multipartite collaborative et inclusive, y compris avec des organisations dirigées par des femmes et des jeunes. Les actions d'atténuation, de financement et de résilience liées à l'adaptation au climat et sensibles aux conflits peuvent constituer un levier important pour la consolidation de la paix. Nous nous félicitons donc de l'approfondissement du partenariat entre l'Union africaine et les Nations unies sur le climat, la paix et la sécurité. » a-t-il précisé.

Cette déclaration souligne l'importance d'une collaboration renforcée entre l'ONU et l'Union africaine pour relever les défis environnementaux et promouvoir une paix durable sur le continent africain. Le partenariat s'avère donc essentiel pour répondre efficacement aux enjeux actuels en Afrique, en mettant l'accent sur la nécessité d'une action collective et coordonnée pour bâtir un avenir meilleur pour tous.

Africanews

PRÉSIDENTIELLE EN TUNISIE:

DES PROFESSEURS DE DROIT S'INSURGENT CONTRE UN AMENDEMENT À LA LOI ÉLECTORALE

Tunis (RFI) - À trois jours de la présidentielle en Tunisie du 6 octobre 2024, le président Kaïs Saïed n'en finit pas de provoquer la colère des défenseurs des droits de l'homme mais aussi des juristes du pays. Accusé de dérive autoritaire, le chef de l'État tunisien, ancien assistant de droit, est aussi critiqué pour les libertés qu'il prend avec le droit, selon les professeurs de droit des universités tunisiennes.

En Tunisie, ils sont plus d'une centaine d'universitaires, profession d'origine de Kaïs Saïed, à signer une lettre ouverte dans laquelle ils dénoncent la promulgation au *Journal Officiel* d'un amendement retirant au tribunal administratif son rôle d'arbitre en cas de litige post-électoral.

C'est ce même tribunal administratif qui avait validé la candidature de trois autres prétendants à la présidence en plus des trois en lice actuellement : Kaïs Saïed donc, l'homme d'affaires emprisonné Ayachi Zammel, et l'ex-député Zouhair Maghzaoui. Des décisions que l'Isie, l'Instance supérieure indépendante pour les élections, n'a pas suivies.

Des universitaires avaient réclamé la libération des prisonniers dits politiques

Craignant donc une annulation *a posteriori* du scrutin, des députés ont donc proposé de transférer à la Cour d'appel la capacité de régler d'éventuels recours post-électoraux. La justice civile étant, de l'avis des observateurs de la vie politique tunisienne, sujette aux pressions de l'exécutif, beaucoup y voient une façon de verrouiller davantage la présidentielle.

Ce n'est pas la première fois que les professeurs tunisiens de droit font état de leur mécontentement. En avril dernier, ils avaient demandé également la libération des prisonniers dits politiques dont la période de détention provisoire de quatorze mois a désormais été très largement dépassée. RFI

SPORTS

LE COMEX DE LA FTF A ÉCHANGÉ AVEC LES PRÉSIDENTS DES CLUBS DE D1 ET D2

Lomé (FTF)-Le Comité Exécutif de la FTF a tenu, ce mercredi 2 octobre, une rencontre avec les présidents des clubs de D1 et D2 afin de discuter des préparatifs de la saison 2024-2025.

Le président de la FTF, le Colonel Guy Kossi Akpovy a d'abord exprimé sa profonde gratitude envers les présidents des clubs pour les efforts constants qu'ils déploient au quotidien afin de promouvoir le football national. Il a souligné : « *vosre passion et vosre dévouement sont des sources d'inspiration pour nous tous. Vosre*

présence massive témoigne de votre attachement à notre sport roi et de votre engagement indéfectible au service de nos clubs. Je souhaite que cette rencontre soit l'occasion pour chacun d'entre vous d'exprimer ses préoccupations, de partager ses idées et de contribuer à la construction d'un projet sportif ambitieux et fédérateur ».

Lors des discussions, le président de la FTF, accompagné des membres du Comité exécutif, a abordé plusieurs questions relatives au football professionnel, aux préparatifs et à la programmation de la saison 2024-2025. Il a également exprimé sa reconnaissance envers les autorités, en particulier le Chef de l'État, pour l'adoption du décret instituant la création des ligues professionnelles au sein des fédérations sportives, une avancée significative vers la professionnalisation du football. *« Je tiens à remercier tout particulièrement nos autorités étatiques, et notamment notre Chef de l'État, pour avoir pris un décret instituant la création des ligues professionnelles au sein des fédérations sportives. C'est une avancée majeure qui marque notre volonté de doter notre football d'un cadre juridique et institutionnel solide. Cependant, nous savons tous que le chemin vers la professionnalisation est long et semé d'embûches. De nombreux défis restent à relever, infrastructures sportives, manque de moyens financiers et absence de motivation des clubs participants »*, a précisé le président de la FTF.

Les présidents de clubs ont, à leur tour, exposé leurs principales préoccupations, portant notamment sur l'augmentation des subventions financières, le renforcement des compétences des entraîneurs à travers les projets de formation de la Direction Technique Nationale (DTN), l'arbitrage, ainsi que la situation des clubs engagés pour la saison 2024-2025 en l'absence du championnat professionnel annoncé.

Cette rencontre a également été l'occasion d'inciter les clubs à finaliser, via la plateforme numérique de la CAF, la procédure d'obtention de la licence club, indispensable pour leur participation aux compétitions de la saison 2024-2025. Il faudra toutefois attendre encore quelques jours avant de connaître la date officielle de démarrage des championnats nationaux pour la saison 2024-2025. FTF

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS TOTALENERGIES 2024 :
LE TIRAGE AU SORT AURA LIEU LE MERCREDI 9 OCTOBRE 2024

Le Caire (Cafonline)-La date du tirage au sort des qualifications pour le Championnat d'Afrique des Nations CAF TotalEnergies est fixée au mercredi 9 octobre 2024.

Le tirage au sort se fera à 14h00, heure du Caire (11h00 GMT).

Le tournoi se déroulera au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie du 1er au 28 février 2025. Avant la phase finale, deux tours de qualifications seront organisés selon un système aller-retour.

Le premier tour des qualifications se déroulera du 25 au 27 octobre et du 1er au 3 novembre 2024. Le deuxième tour est prévu du 20 au 22 décembre et du 27 au 29 décembre 2024. Depuis sa création en 2009, le Championnat d'Afrique des Nations CAF TotalEnergies sert de vitrine mettant en avant le talent exceptionnel et la qualité du football africain, qui continue d'évoluer.

La dernière édition du tournoi s'est tenue en Algérie, attirant des milliers de fans, des millions de téléspectateurs à travers le monde, ainsi qu'un fort engagement numérique en raison de la montée en popularité et de la qualité de l'événement.

Dans le cadre de l'objectif principal de la CAF visant à renforcer la compétitivité commerciale de ses événements, le CHAN a également vu sa valeur commercialisée croître. Cette augmentation a été facilitée par une hausse de 60 % du budget du tournoi, permettant aux gagnants de remporter 2 millions de dollars.

L'organisation de cet événement par le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie offre également une chance à ces trois nations d'améliorer leurs préparatifs avant d'accueillir la Coupe d'Afrique des Nations CAF 2027.

La CAF annoncera prochainement des informations et des modalités liées au tirage au sort.

Palmarès du Championnat d'Afrique des Nations CAF TotalEnergies :

2009 – RD Congo

2011 – Tunisie

2014 – Libye

2016 – RD Congo

2018 – Maroc

2020 – Maroc

2022 – Sénégal

Cafonline

LIGUE DES CHAMPIONS:

L'ÉNORME EXPLOIT DE LILLE VAINQUEUR DU REAL MADRID CHAMPION D'EUROPE

Lille (RFI)-Le club français de Lille s'est offert un bel exploit en s'imposant (1-0) devant le Real Madrid ce mercredi 2 octobre lors de la deuxième journée de la Ligue des champions. Une performance historique.

C'était la première fois que Lille rencontrait le Real Madrid dans son histoire et nul doute que ce match restera à jamais dans les mémoires des Nordistes. Les joueurs du Losc ont réalisé un immense exploit en battant le géant européen, champion en titre et recordman au nombre de Ligues des champions remportées (15). La performance est d'autant plus exceptionnelle que Lille n'a pas volé cette victoire ; elle n'est pas le fruit d'un hold-up du « petit » qui a longtemps plié sans rompre avant de saisir la seule opportunité qui s'est présentée à lui. Ce succès de Lille est l'aboutissement d'un match quasi parfait des joueurs de Bruno Genesio qui ont regardé les yeux dans les yeux leurs prestigieux adversaires se montant audacieux et intraitables avec les Madrilènes.

Certes, les hommes d' Ancelotti étaient privés de Kylian Mbappé, de retour de blessure et sur le banc au coup d'envoi, mais les Espagnols possédaient assez de talents, en les personnes de Vinicius, Bellingham ou encore Endrick pour passer l'obstacle lillois.

MBAPPÉ, EN VAIN

Les Lillois ont fait une première période de haut niveau, récompensé logiquement par l'ouverture du score de Jonathan David sur penalty après une faute de main dans la surface de Camavinga (45e).

On a souvent vu le Real Madrid être mené au score, mais les images qui restent sont souvent les renversements du club espagnol, jamais aussi dangereux que lorsqu'il est dos au mur. Le Real Madrid n'avait pas perdu depuis 36 matches, la défaite se rapprochait. Kylian Mbappé a fini par rentrer, Luka Modric aussi, mais le Losc n'a jamais tremblé, défendant avec intelligence et courage, préservant aux forceps ce petit but par les arrêts incroyables de son gardien ou les retours salvateurs de ses défenseurs.

Le Real a poussé fort, très fort dans les dernières minutes, rendant la fin de match irrespirable pour les Lillois et leurs supporters. Jusqu'à la délivrance après plus de six minutes d'arrêts de jeu. Oui, Lille a battu le Real Madrid. Les supporters en ont rêvé, les joueurs l'ont fait.

Résultats de la deuxième journée

Mercredi 2 octobre

Shakhtar Donetsk-**Atalanta Bergame** 0-3

Gérone-**Feyenoord Rotterdam** 2-3

Lille-Real Madrid 1-0

Dinamo Zagreb-Monaco 2-2

Aston Villa-Bayern Munich 1-0

Benfica-Atlético Madrid 4-0

Liverpool-Bologne 2-0

RB Leipzig-Juventus Turin 2-3

Sturm Graz-Bruges 0-1

Mardi 1er octobre

RB Salzbourg-**Brest** 0-4

Stuttgart-Sparta Prague 1-1

Arsenal-PSG 2-0

Bayer Leverkusen-AC Milan 1-0

Borussia Dortmund-Celtic Glasgow 7-1

Slovan Bratislava-**Manchester City** 0-4

FC Barcelone-Young Boys Berne 5-0

Inter Milan-Etoile Rouge Belgrade 4-0

PSV Eindhoven-Sporting Portugal 1-1

RFI

LA GRÈVE DES FOOTBALLEURS EST-ELLE INÉVITABLE ?

Paris (Lepoint.fr)-C'est une cruelle ironie du sort. Quelques jours après avoir dénoncé une cadence de plus en plus soutenue dans le football moderne, Rodri s'est gravement blessé au genou et manquera tout le reste de la saison. Le milieu de terrain de Manchester City, récent vainqueur de l'Euro avec l'Espagne, estimait que le nombre de matchs n'est plus soutenable. « Si vous posez la question à n'importe quel joueur, il vous le dira, ce n'est pas juste mon avis. C'est une opinion générale parmi les joueurs. On ne peut pas jouer 60 ou 70 matchs. Ce n'est pas possible de maintenir son niveau physique. Si cela continue comme ça, à un moment, on n'aura pas d'autres choix. » Preuve du rythme démentiel : en seulement 48 heures, les Citizens ont enchaîné Arsenal en Premier League et Watford en coupe nationale la semaine dernière. Lepoint.fr

Copyright, ATOP. Tous droits réservés